

**Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière
spécialisée /
Master of Science (MSc) in Advanced Nursing Practice**

UNIVERSITE DE LAUSANNE
Faculté de biologie et de médecine
Institut Universitaire de Formation et de Recherche en Soins

Guide du Mémoire Master MScIPS



Avril 2021

La désignation des fonctions et des titres dans le présent Règlement s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Introduction

Le mémoire de la Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée (MScIPS) de 30 ECTS consiste en la réalisation d'une étude de type « étude de cas » (*case study*). Cette étude de cas est décrite dans un rapport -désigné sous le nom de mémoire- qui fait l'objet d'une défense orale devant jury. La réussite du mémoire de Master est une exigence du Règlement académique MScIPS (art.13) pour l'obtention du diplôme de Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée (MScIPS).

Pour la réalisation de son mémoire, l'étudiant-e identifie un cas clinique complexe dans son domaine d'orientation clinique (voir les détails sous « Responsabilités de l'étudiant-e »). Le choix du cas clinique complexe doit être approuvé par le responsable IUFRS de la formation clinique (directeur de mémoire, titulaire d'un doctorat) et par le médecin référent. Ils complètent et signent le formulaire « choix du sujet de mémoire » disponible au secrétariat de l'IUFRS.

Pendant toute la durée de la formation et au cours du développement et de la réalisation du mémoire, l'étudiant-e est soumis au secret professionnel ainsi qu'aux règles de confidentialité. Le mémoire est un travail personnel et individuel. Par ailleurs, **en regard des directives de la Commission Cantonale d'Ethique de la Recherche sur l'Être Humain (CER-VD), le directeur et le médecin référent s'assurent que l'étudiant-e a obtenu le consentement éclairé oral du patient âgé de plus de 18 ans -dont la situation biologique, psychologique et sociale fait l'objet d'une description détaillée-. Dans le cas d'enfants mineurs, le consentement éclairé oral doit également obtenu auprès des parents ou du tuteur légal de l'enfant. Dans les deux cas, l'obtention du consentement éclairé oral doit être explicitement mentionné dans la section « Introduction » du document écrit mémoire.**

Objectifs du mémoire

Le mémoire de Master vise à apprécier le processus de réflexion clinique de l'étudiant-e IPS et sa capacité à :

- 1- Effectuer une revue approfondie de la littérature pour définir et clarifier les preuves concernant le(s) problème(s) clinique(s) posé(s) ;
- 2- Analyser scientifiquement l'ensemble d'une situation clinique complexe dans son contexte d'application réel, dans le champ de l'orientation de l'étudiant, et à la communiquer ;
- 3- Examiner l'application spécifique du rôle de l'IPS dans la gestion et la prise de décision clinique dans la situation clinique analysée.

Intégration du mémoire dans le plan d'étude

Le travail de mémoire est intégré au plan d'études et il compte pour 30 ECTS (sur un total de 120 ECTS). Les modules d'enseignements relatifs au mémoire doivent être validés séparément (art. 13.2) et ils sont répartis de la manière suivante :

Semestre 1

- **Module « Atelier mémoire de Master » : 2 ECTS**

Ce module a pour buts d'offrir à l'étudiant-e dès le début de la formation -en regard de son champ d'orientation clinique- une opportunité pour construire une réflexion sous la forme d'une présentation orale, centrée sur une situation clinique complexe et le problème de santé qu'il souhaite approfondir pour son mémoire.

Semestre 2

- **Module « Mémoire de Master : Positionnement scientifique » : 3 ECTS**

Le cours « EBP et stratégies d'analyse de pratique » permet à l'étudiant-e d'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires à une pratique éclairée dans leur domaine d'orientation clinique, soit, de procéder à une analyse critique de la littérature en sciences de la santé, de prendre des décisions éclairées sur la pertinence de modifier leur pratique à la lumière des résultats probants, et de savoir évaluer les risques et bienfaits des traitements destinés aux patients.

Semestre 3

- **Module « Mémoire de Master-Etude de cas :**

- a. « **Tutorat de lectures dirigées** » : 2 ECTS

Ce cours vise un approfondissement, dans le domaine d'orientation clinique, d'un sujet pertinent à la pratique IPS en vue de permettre à l'étudiant-e d'acquérir des connaissances et de développer ses habiletés dans la planification d'approches thérapeutiques intégrées. Le choix du sujet à approfondir est sous la responsabilité de l'étudiant-e et de son médecin référent.

- b. « **Evaluation clinique/paraclinique spécialisées** » : 2 ECTS

Ce cours permet d'acquérir les connaissances spécifiques des processus diagnostique et thérapeutique de la pratique IPS propre aux soins spécialisés dispensés dans le domaine d'orientation choisi.

Semestre 4

- **Module « Mémoire de Master : Consolidation dans le domaine d'orientation » : 21 ECTS.**

- a- « **Stage dans le domaine d'orientation : Consolidation** » (15 ECTS) dont le but est de permettre à l'étudiant-e de démontrer une autonomie dans l'évaluation, la prise en charge et le suivi des patients dont l'état de santé requiert des soins médicaux et infirmiers dans un domaine de spécialisation

- b- « **Finalisation du mémoire de Master** » (6 ECTS) qui vise à apprécier le processus de réflexion clinique de l'étudiant-e IPS, sa capacité à effectuer une revue approfondie de la littérature et à analyser et communiquer scientifiquement l'ensemble d'une situation clinique complexe dans son contexte d'application réel, dans le champ de l'orientation de l'étudiant-e.

Rôles et responsabilités

Le mémoire de Master est accompagné et supervisé par un directeur de mémoire (titulaire d'un doctorat) et le médecin référent des stages d'orientation de l'étudiant. Cette collaboration demande l'engagement aussi bien de l'étudiant que de ses superviseurs sur toute la durée du développement et de la réalisation du travail de mémoire.

Responsabilités du directeur de mémoire et du médecin référent

Le directeur de mémoire et le médecin référent guident l'étudiant-e dans la réalisation de son mémoire de Master jusqu'à l'attribution de sa note finale. Leur rôle consiste donc à aider l'étudiant-e à développer ses compétences scientifiques et méthodologiques. Le médecin référent doit faciliter à l'étudiant-e l'accès aux dossiers médicaux, et le cas échéant, aux dossiers archivés. Le mémoire de Master représente environ 100 heures d'encadrement, dont une partie est assurée par des intervenants dans le cadre des enseignements. La répartition de la supervision peut être estimée de la manière suivante :

- « Revues systématiques et lignes directrices spécialisées » : 30 heures
- « Évaluation clinique/paraclinique spécialisée » : 20 heures
- « Tutorat de lectures dirigées » 15 heures
- « Stage dans le domaine d'orientation III : consolidation » : 25 heures
- « Finalisation de la rédaction du mémoire de Master » : 10 heures

Responsabilités du directeur de mémoire:

- Il détermine avec l'étudiant-e la fréquence et la modalité des rencontres, ainsi qu'un échéancier tenant compte des étapes de réalisation du mémoire de Master (voir Annexe 1 : Calendrier des activités du mémoire);
- Il donne une rétroaction rapide et constructive sur les productions de l'étudiant-e ; les délais sont à définir d'entente avec l'étudiant-e ;
- C'est le directeur de mémoire qui a la responsabilité de recommander, d'entente avec le médecin référent et l'étudiant-e, la **composition d'un jury de mémoire, au début du semestre 4.**

Responsabilités de l'étudiant-e

L'étudiant-e est le premier responsable de son cheminement. Il mène son travail de mémoire de façon autonome, sous la direction et avec le soutien du directeur du mémoire et de son médecin référent. Pour la réalisation de son mémoire, l'étudiant-e doit identifier, dans son domaine d'orientation clinique, un cas clinique complexe incluant plusieurs éléments mis en interrelation et en rétroaction et qui doivent être présents :

- La situation clinique d'un patient atteint d'une maladie associée au domaine de l'orientation de l'étudiant, liée à des antécédents d'une autre maladie ou à une phase particulière du cycle de vie, en intégrant le contexte social et/ou l'impact sur les membres de la famille.
- Le processus diagnostique comprenant la prescription et l'interprétation des tests diagnostiques
- Le plan thérapeutique comprenant les actes médicaux, les prescriptions pharmacologiques et non pharmacologiques, le suivi thérapeutique incluant des dimensions biopsychosociales.
- Les relations interprofessionnelles mises en œuvre pour les prestations de soins.

L'étudiant-e est également responsable de la planification des activités pour mener à terme la réalisation de son mémoire, c'est-à-dire l'organisation des rencontres avec le directeur de Mémoire et le médecin référent et la production de documents de travail en vue des rencontres. Afin de guider l'étudiant-e, un calendrier d'activités par semestre et reliées aux mémoire est suggéré (voir Annexe 1) et l'étudiant-e est fortement encouragé à s'y référer.

Concernant la communication et la publication autour du mémoire de Master, l'étudiant-e est tenu de :

- S'identifier comme étudiant-e du MScIPS UNIL et d'utiliser les modèles à disposition sur le Moodle¹ dans toutes les publications et communications effectuées pendant la période d'immatriculation au programme de MScIPS ;
- Respecter les principes d'intégrité scientifique et d'éthique de recherche dans l'ensemble des activités ;
- Consulter le directeur de mémoire et le médecin référent pour la planification de publications éventuelles et avant de soumettre un résumé ou un manuscrit pour une conférence, une affiche ou une publication qui concerne le projet de mémoire ;
- Reconnaître le directeur de mémoire et le médecin référent comme co-auteurs sur toutes les productions scientifiques et professionnelles réalisées à partir du mémoire ;
- Dans la mesure du possible, et si le mémoire de Master permet de le faire, l'étudiant-e convient, dans un laps de temps convenu avec le directeur de mémoire et le médecin référent, la publication de tout ou partie du mémoire de Master dans une revue avec comité de sélection par les pairs.

Document écrit du mémoire

Le document écrit du mémoire de Master doit être conforme aux exigences de format et aux recommandations pour la rédaction avant d'être déposé au Secrétariat de l'IUFRS. Au total, le document doit inclure 10 pages minimum et maximum 15 (15,000-20,000 mots) -excluant la bibliographie et les annexes- et présenté sous le format Word en utilisant la police de caractère Arial 11 avec un interligne de 1.5.

Format du document

- **Page titre**
Titre du mémoire de Master, le nom et prénom de l'étudiant-e, le nom, prénom et titre du directeur de mémoire, le nom et le prénom du médecin référent, ainsi que la mention « médecin référent ».
- **Composition du Jury de mémoire**
- **Table des matières**
- **Liste des tableaux et liste des figures** par ordre d'apparition dans le texte
- **Résumé** (*abstract*) d'une page avec des **mots-clés** à la fin (maximum 5).
- **Introduction** situant le contexte et les objectifs de la présentation du cas et mention explicite du consentement oral éclairé obtenu auprès du patient ou de son tuteur légal.
- **Description du cas**
- **Approfondissement sur les éléments cliniques**
Contexte épidémiologique, liens avec les antécédents, impact sur la situation sociale
- **Approfondissement sur les éléments thérapeutiques**
État des connaissances, données probantes en lien avec le cas, lien avec la situation concrète, dimension éthique
- **Approfondissement sur la pratique infirmière spécialisée**
Mise en lumière des éléments d'interprofessionnalité, de qualité des soins, et du mode de prestation pour la clientèle illustrée par le cas.
Perspectives d'amélioration des soins, réflexion sur une pratique optimale de prise en charge par l'IPS.
- **Conclusion**

Recommandations pour la rédaction

Le mémoire est rédigé en français : il peut être rédigé en anglais avec l'accord du Directeur de mémoire et du médecin référent. Le mode de présentation Vancouver pour les citations et références est exigé (<https://www.bium.ch/guide-vancouver>). L'étudiant-e doit rédiger le mémoire de Master de manière à démontrer :

A. Son processus de raisonnement clinique sur les problèmes de santé présentés par le patient, soit :

- Décrire les problèmes de santé du patient
- Proposer un diagnostic différentiel
- Interpréter les résultats des tests paracliniques obtenus
- Établir des hypothèses diagnostiques
- Déterminer les soins médicaux, pharmacologiques et thérapeutiques ainsi que les soins infirmiers requis par l'état du patient.

B. Ses connaissances scientifiques sur les problèmes de santé présentés par le patient, soit :

- Présenter les données épidémiologiques concernant ces problèmes ainsi que leurs conséquences bio-psycho-sociales et sanitaires;
- Établir les liens entre ces problèmes de santé et les antécédents d'une autre maladie ou une phase particulière du cycle de vie;
- Décrire l'impact de la maladie sur la santé et la dynamique familiale;
- Exposer les liens d'interaction et de rétroaction existant entre ces éléments.

C. Ses connaissances scientifiques sur les dimensions du plan thérapeutique incluant les dimensions biopsychosociales, soit :

- Décrire les tendances émergentes sur l'ensemble des approches thérapeutiques fondées sur les résultats de recherche disponibles en sciences infirmières et médicales;
- Évaluer l'adéquation entre les résultats probants appliqués dans la situation clinique et ceux décrits dans les preuves scientifiques;
- Identifier les facteurs en présence influençant l'application des résultats probants dans la situation clinique;
- Exposer une dimension éthique émanant de cette situation.

D. Sa compréhension du mode de prestation de soins et des caractéristiques de la collaboration interprofessionnelle, soit :

- Apprécier les caractéristiques du mode de prestation de soins en vigueur pour cette clientèle à partir des guides de pratique clinique disponibles;
- Exposer les caractéristiques des mécanismes de fonctionnement de la collaboration interprofessionnelle à partir de la littérature sur le sujet;
- Proposer des pistes de consolidation ou d'amélioration dans une perspective d'amélioration constante des soins;
- Exposer une réflexion sur les facteurs favorisant une étendue de pratique optimale de l'IPS.

Dépôt du Mémoire

La date de dépôt du mémoire Master : la date est fixée à la fin de la semaine 23 du dernier semestre d'étude

Formulaire de dépôt : l'étudiant-e, son directeur de mémoire et son médecin référent complètent et signent le formulaire « Dépôt du mémoire de Master » disponible au secrétariat de l'IUFRS.

Exemplaires du mémoire: l'étudiant-e envoie un exemplaire de son mémoire de Master à son directeur de mémoire et à son médecin référent ainsi qu'un exemplaire à chacun des experts du Jury par courrier recommandé. Il adresse également une copie informatisée (en format PDF) de son mémoire de Master au secrétariat de l'IUFRS.

Évaluation du mémoire de Master

Selon l'article 13.3 du Règlement d'études MScIPS, le mémoire de Master est évalué par un jury composé du responsable IUFRS de la formation clinique (directeur du mémoire), du médecin référent des stages d'orientation ainsi que d'un expert dans le champ de pratique infirmière avancée (qui doit être au moins porteur du grade auquel prétend le candidat lors de son examen, ou d'un titre jugé équivalent par le Comité directeur).

Le mémoire de Master est évalué sous l'angle de

- La pertinence du travail de réflexion clinique
- La qualité scientifique
- La cohérence et la synthèse des connaissances
- La qualité du travail écrit et de la défense orale devant jury.

Défense orale devant jury

Pré requis : pour être autorisé à défendre son mémoire de Master, l'étudiant-e doit préalablement avoir acquis les ECTS de tous les modules du MScIPS à l'exception du module « Mémoire de Master-Consolidation dans le domaine d'orientation » et avoir validé le « Stage dans le domaine d'orientation III : consolidation » (la réussite du stage est une condition préalable à la poursuite du cursus, cf. art. 11.4)

Lorsque les pré requis sont remplis, le mémoire de Master est déposé et l'IUFRS et les membres du Jury décident de la date de sa défense. Les membres du jury doivent disposer de quatre semaines au minimum entre le dépôt du mémoire et la date de sa défense. Le secrétariat de l'IUFRS organise la séance de défense de mémoire, d'une durée d'environ une heure

Une défense orale devant jury prend la forme d'une présentation puis d'une discussion en présence de l'expert et du directeur, dans une session publique. Le Directeur du mémoire de Master est le président du jury et il préside la séance. Outre le temps de délibération prévu pour les membres du jury de mémoire, l'étudiant-e dispose de 30 minutes pour présenter son travail et de 30 minutes pour échanger avec les membres de son jury.

Validation et réussite du Mémoire de Master

Les conditions de réussite du mémoire de Master sont précisées dans l'article 13 du Règlement du MScIPS. Le module « Mémoire de Master : consolidation dans le domaine d'orientation » est réussi et les crédits ECTS sont octroyés si le stage III donne lieu à une note égale ou supérieure à 4 (la réussite du stage est une condition préalable à la poursuite du cursus, cf. art. 11.4) et si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4 suite à la défense orale du mémoire de Master. Une seule note, globale, est attribuée à l'étudiant-e. Le mémoire de Master est réussi si la note globale est égale ou supérieure à 4.

Si le jury déclare le mémoire recevable sous réserve de corrections mineures, ces dernières doivent être apportées dans un délai maximum d'un mois.

Si le jury déclare le mémoire non recevable, il doit faire l'objet de corrections majeures. Le jury informe l'étudiant-e des conditions qu'il lui impose et fixe un délai pour les remplir, lequel ne doit pas excéder six mois. L'étudiant-e doit alors déposer une version révisée de son mémoire de Master (seconde soumission). Une seconde défense en présence du jury d'experts doit être organisée.

Mesures particulières

En cas d'incompatibilité grave ou d'un autre problème survenant entre l'étudiant-e et le directeur du mémoire de Master ou entre l'étudiant et un médecin référent, le comité directeur du MScIPS entend les deux parties et décide des mesures à prendre. Il informe le Décanat de la FBM.

Propriété intellectuelle

L'utilisation et la publication des travaux des étudiants, notamment de leur mémoire de Master, sont définies dans les accords passés entre l'étudiant et les personnes impliquées (directeur du mémoire, médecin référent, enseignants et représentants des milieux de soins).

Mémoire de Master- MScIPS – Temps Plein

ENSEIGNEMENT	ACTIVITES POUR LE SEMESTRE 1	CONSEILS AUX ETUDIANTS-ES
<p>Atelier de Mémoire de Master</p> <p>BIUM : Recherche documentaire et gestion des références</p> <p>Apports théorique sur la construction du mémoire</p> <p>Méthodologie de l'étude de cas</p>	<p>Semaine d'accueil : ½ journée d'information pour les médecins référents en présence des étudiants.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Présentation du « Guide du Mémoire Master MScIPS » et des modalités d'encadrement par le directeur et par le médecin référent pour la réalisation du mémoire. → Questions / réponses / partage d'expériences <p>Avant la semaine 40 : 1^{ère} rencontre médecin référent.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Définir ensemble le thème (la situation complexe / le problème de santé) qui sera l'objet du mémoire, selon l'orientation et le point fort de votre activité clinique. → Valider le calendrier et les rendez-vous pour le suivi du mémoire <p>Avant la semaine 48 : 1^{ère} rencontre directeur</p> <ul style="list-style-type: none"> → Présenter le thème qui fera l'objet du mémoire → Discuter le cadre de la pratique IPS selon le thème choisi → Présenter le suivi du travail et les modalités d'encadrement discutées avec le médecin référent <p>Avant la semaine 49 : 2^{ème} rencontre médecin référent.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Valider le thème du mémoire → Définir les axes pour la recherche de littérature → Définir le cadre de la pratique IPS en regard du thème choisi <p>Période d'examen Hiver : Directeur de mémoire et Responsable de la formation clinique IUFRS</p> <p>Présentation orale, validation de l'enseignement « Atelier mémoire de Master »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thème du mémoire/Avancement du travail/Questions pour la suite du travail 	<p>Constituer un dossier qui consigne les rencontres, les discussions avec votre médecin partenaire : PV, décisions, axes de travail, etc.</p> <p>Solliciter régulièrement une supervision pour établir l'avancement de votre travail</p> <p>Préparez vos rendez-vous:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confirmer les dates ; • Document de travail envoyé une semaine avant le RDV • Faites valider un document de suivi

ENSEIGNEMENT	ACTIVITES POUR LE SEMESTRE 2	CONSEILS AUX ETUDIANTS-ES
<p>Revue systématique et lignes directrices spécialisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse critique de la littérature dans votre domaine d'orientation • Evidence Based Practice 	<p>Avant la semaine 13 : <u>3^{ème} rencontre médecin référent.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Préparer les stages d'orientation <ul style="list-style-type: none"> • Préciser les compétences cliniques visées • Identifier les lieux de stage qui permettent le développement des compétences cliniques → Poursuivre la préparation du contenu du travail de mémoire <p>Avant la semaine 19 : <u>2^{ème} rencontre directeur.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Déterminer ensemble les pistes pour la recherche de la littérature. → Suivi de l'avancement du mémoire selon le cadre de pratique IPS défini au premier semestre <p>Avant la semaine 25 : <u>4^{ème} rencontre médecin référent.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Suivi du travail de mémoire <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la recherche de littérature et d'évidences scientifiques • Approfondissements de la physiopathologie, pharmacologie et des approches thérapeutiques selon le thème choisi. • Prévoir une <u>évaluation formative</u> des réussites et des difficultés actuellement vécues et identifier, le cas échéant des moyens de remédiation. 	<p>Anticiper l'organisation de vos stages d'orientation</p> <p>Communiquez régulièrement avec votre médecin référent</p> <p>Référez-vous au Cadre de Pratique IPS</p>

ENSEIGNEMENT	ACTIVITES POUR LE SEMESTRE 3	CONSEILS AUX ETUDIANTS-ES
<p>Evaluation Clinique/Paraclinique spécialisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des situations emblématiques à rencontrer en stage • Parmi les situations recensées, choisir un cas spécifique pour le mémoire de master <p>Tutorat de lectures dirigées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recension des écrits centrée sur la situation complexe/problème de santé/ cas spécifique pour le Mémoire de Master • Synthèse de la littérature scientifique 	<p>Avant la semaine 37 : <u>Rencontre étudiant, médecin référent et directeur de mémoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Valider le thème -domaine, situation complexe et problème de santé- pour le mémoire de Master → Définir ensemble les approfondissements spécifiques physiopathologie, pharmacologie, approches thérapeutiques → Valider le rôle IPS en lien avec le thème pour le mémoire. <p>Avant la semaine 45 : <u>3^{ème} rencontre directeur.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Présenter un document pour la validation de la recension des écrits → Discuter du degré d'intégration du rôle de l'IPS en regard du thème choisi. → Suivi de la réalisation du mémoire de Master 	<p>Utiliser l'enseignement « Evaluation clinique/paraclinique spécialisées » pour optimiser la préparation de vos stages</p> <p>Utiliser le cours « Tutorat de lectures dirigées » pour déjà rédiger une partie de votre mémoire</p> <p>Ne perdez pas le fil de l'organisation de vos stages d'orientation</p>

ENSEIGNEMENT	ACTIVITES POUR LE SEMESTRE 4	CONSEILS AUX ETUDIANTS-ES
<p>Consolidation dans le domaine d'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stage dans le domaine d'orientation consolidation • Finalisation du mémoire Master 	<p>Avant la semaine 5 : <u>6^{ème} rencontre médecin référent.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Préparation stage d'orientation 2. <ul style="list-style-type: none"> • Valider la liste des situations emblématiques à rencontrer en stage. → Mémoire de Master : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'approfondissements des connaissances spécifiques (physiopathologie, pharmacologie, approches thérapeutiques) • S'assurer de l'Intégration du rôle de l'IPS selon le theme choisi. <p>Avant la semaine 9 : <u>4^{ème} rencontre directeur.</u></p> <p>En vue de la rédaction du mémoire:</p> <ul style="list-style-type: none"> → Assurer un suivi méthodologique de l'étude de cas → Evaluer le degré d'intégration du rôle de l'IPS en regard du thème choisi. → Etablir le degré d'avancement du Mémoire de Master <p><u>7^{ème} rencontre médecin référent.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Préparation stage d'orientation 3 et Mémoire de Master <ul style="list-style-type: none"> • Valider la liste des situations emblématiques à rencontrer en stage. • Poursuivre les approfondissements spécifiques • Poursuivre l'intégration du rôle de l'IPS en regard du thème choisi. <p>Avant la semaine 16 : <u>8^{ème} rencontre médecin référent.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Mémoire de Master : <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de l'étude de cas • Identifier un expert pour la défense de mémoire <p>Avant la semaine 20 : <u>9^{ème} rencontre médecin référent.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Mémoire de Master : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la rédaction de l'étude de cas et rédaction du mémoire de Master <p><u>5^{ème} rencontre directeur.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Mémoire de Master : <ul style="list-style-type: none"> • Valider l'expert pour la défense de mémoire • Informations au secrétariat aux études pour organisation de la défense orale. • Suivi étude de cas et rédaction du mémoire de Master <p>Avant la semaine 25 : <u>10^{ème} rencontre médecin référent.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Mémoire de Master : <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation rédaction du mémoire de Master <p>Avant la semaine 25 : <u>6^{ème} rencontre directeur.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Mémoire de Master : 	<p>Suivez un calendrier régulier pour la réalisation du mémoire.</p> <p>Assurez-vous d'être en phase avec les objectifs du Mémoire Master.</p> <p>Prenez rapidement contact avec votre directeur de mémoire en cas de difficultés</p>

	<ul style="list-style-type: none">• Finalisation rédaction du mémoire de Master• Confirmation et préparation à la défense orale• Autorisation de dépôt	
--	--	--